Vivre le Parc

Le journal du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

P5. Portrait

L'ortie :
une mauvaise herbe,
vraiment ?

P8. Thématique

Le plateau de Millevaches,
de sa naissance à nos jours

HIVER · PRINTEMPS 2026

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

Sommaire

P4 - Portrait

Les superpouvoirs des plantes
> La pollinisation, un jeu d'adaptation
> L'ortie : une mauvaise herbe, vraiment ?
> Les plantes au programme des Classes Parc

P6 - Initiatives
> Une charte pour bouger autrement
> Les délégués du Parc : des relais précieux pour les communes

Le côté sombre des lampes de jardin
P7 - Décryptage

P8 - Thématique Le plateau de Millevaches, de sa naissance à nos jours

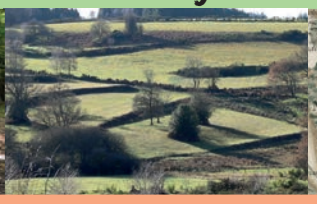

« le pastoralisme, c'est un système d'élevage qui comprend la valorisation d'un territoire, le maintien de savoir-faire traditionnels et l'utilisation de races locales. »

P12 - Rencontre
Passion pastorale

P13 - Pratique
5 produits locaux à consommer sans modération !

P14 - Escapade
Bugeat, au cœur de la Haute-Corrèze

P16 - Ludique
Les superpouvoirs des plantes

Vivre le Parc

Journal du PNR de Millevaches en Limousin
05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Philippe Brugère, président du PNR de Millevaches en Limousin
Coordination : Marie Mazurier, chargée de communication du Parc
Réalisation : Collectif Zélie | Emmanuelle Mayer (coordination éditoriale), Élise Levet (journalisme), Hélène Richard (illustration), Émilie Lordemus (maquette & infographie)
En collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional
Photo de couverture : M. Mazurier
Impression : Imprimerie Champagnac, Aurillac
Tirage : 21 300 exemplaires, imprimés sur papier PEFC & 100% recyclé
Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement
PEFC 10-31-3084
www.pefc-france.org

LE TRI + FACILE

Édito

En 2026, le Parc célèbre l'Année internationale des Parcours et des éleveurs pastoraux.

Comme tous les Parcs naturels régionaux de France, le Parc de Millevaches en Limousin accompagne le territoire dans un développement durable et vertueux pour l'environnement. Il a, depuis sa création, toujours résolument accompagné les éleveurs dans leur pratique et soutenu un mode d'agriculture extensif et familial. C'est donc naturellement que le Parc s'engage, en 2026, pour célébrer l'Année internationale des Parcours et des éleveurs pastoraux.
Ce thème proclamé par les Nations Unies invite les États membres à valoriser le pastoralisme, les bénéfices qu'il apporte mais aussi ses fragilités. Cette pratique ancestrale repose sur une alimentation fourragère spontanée et est intimement liée aux milieux et au territoire sur lesquels elle se développe. Sur le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, les troupeaux concernés bénéficient d'une mosaïque de milieux : zones humides, landes à callune, friche et sous-bois, prairies naturelles. La pratique du pastoralisme tend à s'accroître sur notre territoire, aussi il est important de valoriser ce type d'élevage encore méconnu.
Pour faire découvrir le pastoralisme, le Parc va proposer tout au long de l'année 2026 une programmation d'événements riche et rythmée : des ateliers cuisine, des visites d'exploitations, des spectacles, des conférences, des projections... Restez connectés au site du Parc et à ses réseaux sociaux pour connaître les dates des animations.

ANNÉE INTERNATIONALE DES
PARCOURS ET DES
ÉLEVEURS PASTORAUX
2026

Bonne lecture
à toutes et tous.

Philippe Brugère,
Maire de Meymac
Président du PNR
de Millevaches
en Limousin

Le houx commun *Ilex aquifolium*

Le gazé *aporia crataegi*

Les superpouvoirs des plantes

Apparues il y a plus d'un milliard d'années, les plantes ont su coloniser la Terre en développant d'incroyables stratégies pour survivre, se déplacer et se reproduire. Elles ne marchent pas, mais elles voyagent. Certaines utilisent le vent, d'autres s'accrochent au pelage des animaux. Le gaillet gratteron, par exemple, est couvert de petits crochets qui s'agrippent aux poils ou aux vêtements. Une astuce qui lui permet de coloniser de nouveaux territoires.
Pour se protéger des herbivores, le houx a développé tout un arsenal de défense : feuilles cireuses plus ou moins piquantes selon la pression de broutage, qui ne tombent pas en hiver, alors que les ronces et aubépines dressent leurs épines. D'autres, comme le datura stramoine, adoptent une défense chimique : ses alcaloïdes sont toxiques, même à très faible dose. Certaines espèces se sont adaptées à la pauvreté des sols… en devenant carnivores ! Elles piègent les insectes, puis les digèrent grâce à des enzymes spécifiques, pour en tirer les nutriments nécessaires à leur croissance.

La pollinisation, un jeu d'adaptation

Les plantes à fleurs ont mis au point des stratégies sophistiquées pour assurer leur reproduction. Elles ont coévolué avec les pollinisateurs dont elles dépendent pour s'adapter les uns aux autres.

Certaines plantes à fleurs dépendent d'une seule espèce de pollinisateur, quand d'autres en attirent plusieurs. L'ophrys abeille, par exemple, reproduit l'aspect et l'odeur d'une abeille femelle, incitant les mâles à venir s'y poser et à transporter le pollen. Le tilleul diffuse des parfums particuliers, tandis que le lierre, qui fleurit tard en saison, fournit une ressource précieuse aux insectes encore actifs.
Par ailleurs, chaque famille de pollinisateurs a ses préférences : les papillons de jour se dirigent vers les fleurs bleues, violettes ou roses, tandis que ceux de nuit distinguent mieux les blanches. Les fleurs possèdent en outre des « lignes à nectar », qui guident les insectes vers le cœur de la corolle.

Le grand bal

La grande ortie *urtica dioica L.*

L'ortie : une mauvaise herbe, vraiment ?

Piquante, envahissante, indésirable… L'ortie traîne une mauvaise réputation. Pourtant, c'est l'une des plantes les plus utiles de nos campagnes. À la fois refuge pour la faune, ressource médicinale et alliée du jardinier, elle joue un rôle écologique majeur.

Quatre espèces poussent en France, dont la grande ortie *(Urtica dioica)*, la plus courante. Elle affectionne les sols riches en matière organique, souvent près des fermes et des habitations. Sa présence signale un excès d'azote ou de fer.
Ses poils urticants, de minuscules tubes de silice, se cassent facilement et libèrent un cocktail de substances chimiques irritantes – histamine, sérotonine, acétylcholine, formiate de sodium, entre autres.
Sous ses airs hostiles, l'ortie abrite pourtant un véritable écosystème. Papillons, insectes, oiseaux et petits mammifères y trouvent abri et nourriture. Le paon-du-jour et le vulcain y pondent leurs œufs ; leurs chenilles s'en nourrissent. Les fauvettes et rousserolles peuvent y cacher leur nid, les biches et chevreuils y dissimulent leurs faons, et les mésanges ou les hérissons y chassent les insectes. En fin de saison, quand elle perd son pouvoir urticant, cervidés, chèvres et moutons la broutent volontiers.

Que fait le Parc ?

Les plantes au programme des Classes Parc 2025-2026

Le Parc propose aux écoles du territoire un nouveau module d'animation consacré aux plantes. Ce thème est abordé de manière à la fois pédagogique, ludique et naturaliste.
L'équipe d'animation du Parc interviendra de la petite section au CM2, d'abord lors d'une journée de découverte autour de deux questions : « C'est quoi une plante ? » et « Quels sont leurs superpouvoirs ? ». Tout au long de l'année scolaire, des ateliers viendront prolonger cette initiation pour mieux connaître les milieux naturels et les savoir-faire liés aux plantes.

Toute l'ortie est comestible. Elle possède des propriétés médicinales : anti-inflammatoire, détoxifiante, reminéralisante, antianémique, antiseptique, antihistaminique… Elle est aussi riche que surprenante : calcium, fer, silice, protéines, vitamines et acides aminés essentiels en font un superaliment local. À condition, bien sûr, de la cueillir loin des zones polluées. Enfin, ses fibres, solides et souples, servent à fabriquer du papier, des cordes et du textile.

©Patrick Fabre ADEME

Une charte pour bouger autrement

Sortir du pétrole : un casse-tête pour les déplacements en campagne. Le monde rural se mobilise néanmoins pour trouver des alternatives sociales et durables à la voiture individuelle thermique. La Charte de la mobilité durable et inclusive vient mettre une pierre à l'édifice et vise à fédérer sur l'avenir de notre mobilité.

Ce travail prolonge celui sur les mobilités actives conduit en 2023 et 2024 sur la marche, le vélo et les mobilités partagées. L'objectif : un dialogue des acteurs publics et privés de la mobilité, du social, de l'emploi, du tourisme, de la jeunesse et de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le Parc et les collectivités partenaires, pour faire émerger de la coopération et des projets concrets.
Il s'élargit aujourd'hui à de nouvelles pistes : études pour implanter des services publics d'autopartage (système de location de véhicules en libre-service), outils pour structurer l'autopartage entre particuliers, actions autour de l'électrification des vélos en lien avec les acteurs sociaux, ou encore un événement sur les véhicules intermédiaires, le festival XXS prévu les 4 et 5 juillet 2026*. Cette charte de la mobilité durable et inclusive vise ainsi à fédérer collectivités, associations, acteurs économiques et habitants autour d'un plan d'action commun.
Le Parc agit comme facilitateur ; la charte est une feuille de route collective pour permettre au monde rural de construire sa mobilité de demain, à la fois sobre en carbone et accessible à tous.

Vous souhaitez en savoir plus sur le partage de véhicules entre voisins voisines ? Organiser une animation à ce sujet dans votre commune ?

Contactez Martin Cusson, le chargé de mission Écomobilité
au 07 89 29 91 48 ou par mail à m.cusson@pnr-millevaches.fr

*En partenariat avec l'association Zigzaguez en Corrèze
www.zzcorreze.fr
et la communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources.

Les délégués du Parc : des relais précieux pour les communes

Trois à quatre fois par an, les 182 délégués du Comité syndical se réunissent pour voter les grandes actions du Parc. Leur engagement s'étend aux côtés de leur collectivité en facilitant notamment l'accompagnement des projets communaux. Un rôle essentiel.

À Chavanat, Véronique Weimann résume ce qu'apporte le rôle de délégué au Parc : « *être déléguée, ça permet d'être au courant des aides existantes. Et une fois qu'on les sollicite, tout se fait très facilement.* » Grâce au Parc, sa commune a restauré des murets en pierre sèche ou créé un verger collectif. « *Rencontrer les agents, échanger avec eux, c'est précieux. Ensuite, je peux relayer au conseil municipal ou aux habitants qui ont un projet.* »
Adjoint à La Croisille-sur-Briance, Yannick Legrand partage ce constat. Sa commune a été accompagnée pour l'aménagement du centre-bourg, la mise en place de chantiers participatifs ou le prêt de vélos électriques. « *Les réunions du Comité syndical me permettent de repérer ce qui peut être utile au devenir de la commune.* »
Membre du Bureau syndical, Sylvie Savignac est élue à Treignac. Son rôle consiste autant à faire remonter les attentes du territoire qu'à encourager les communes à solliciter les accompagnements du Parc. « *Je trouve que les communes ne font pas assez appel au Parc. Il faut que ça devienne un réflexe.* » Elle fait l'interface entre la communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources, les élus et l'équipes du Parc, et valorise les collaborations : animations estivales, relais des informations, projets nature.
Pour ces trois délégués, le message est clair : être membre du Comité syndical, c'est rester connecté aux ressources du Parc (conseils techniques, expertises, aide à la conception, formations, animations, matériel, expositions, programmes, levier pour des aides financières extérieures…), maintenir un lien continu entre les élus, les habitants et les agents, et permettre au territoire d'en bénéficier pleinement.

Décryptage

Le côté sombre des lampes de jardin

Depuis quelques années, les municipalités optimisent et diminuent l'éclairage public sur le Parc afin de moins perturber la faune et profiter du ciel nocturne. Mais ici et là, de nouvelles lumières apparaissent la nuit sur les façades et dans les jardins. Des lampes à led alimentées par un panneau solaire ont envahi le marché et permettent aux particuliers d'éclairer l'accès à la maison, au garage pour un prix modique. Pourtant,cet éclairage n'est pas sans incidence sur la biodiversité et la sérénité des personnes qui dorment aux alentours. Mais quelques réglages et habitudes peuvent y remédier !

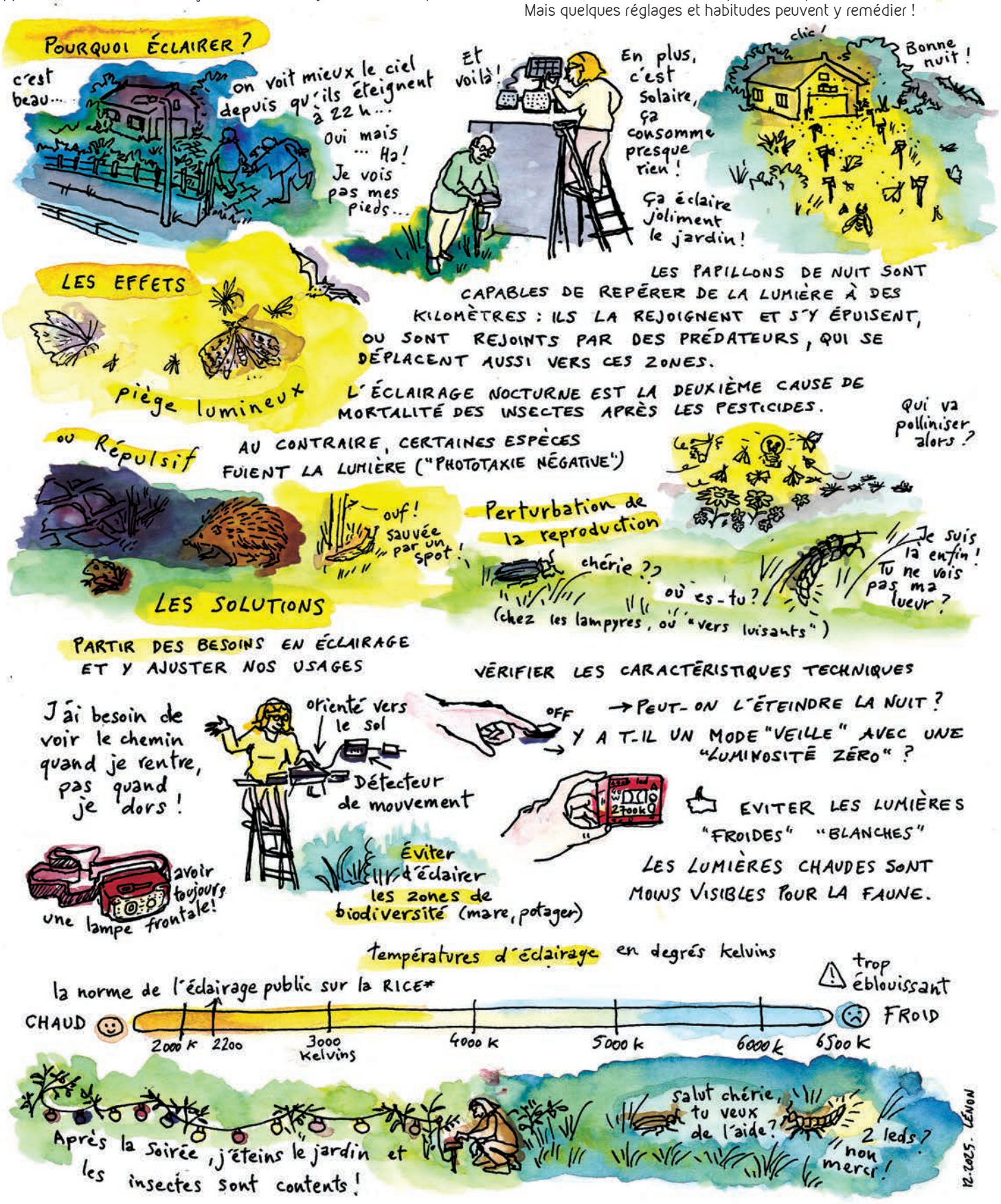

Contact : Violette Janet-Wioland • Coordinatrice de la RICE Millevaches • Chargée de mission Energie-Climat
06 77 83 91 44 • v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr

Des études sur le paysage du plateau de Millevaches à travers les époques, il y en a eu plusieurs. Mais rien qui retranscrivait son histoire complète, dans l'ordre. Le Parc a donc sollicité Sébastien Thomas, paysagiste au bureau d'études ENCIS Environnement, pour rassembler l'ensemble des connaissances scientifiques sur le sujet. Le résultat de cette étude est incroyable. Récit.

©E. Mayer

Rocher de Clamouzat

©Evgeny Matveev

Toundra

Le plateau de Millevaches...

Thématique

Aux temps géologiques, se crée notre socle granitique et son relief

Le paysage ondulé du plateau de Millevaches repose sur un socle en granite issu de la chaîne hercynienne, née de la collision de deux continents il y a environ 350 millions d'années. Cette chaîne montagneuse, comparable à l'Himalaya, s'est aplanie progressivement par l'érosion. Il y a 300 millions d'années, en plein Carbonifère [période où la Terre est peuplée de forêts, d'insectes géants et reptiles], le socle granitique se fracture : les failles d'Argentat, de la Courtine et d'Ambrugeat apparaissent et la circulation de fluides chauds y forme des gisements d'or et d'uranium. Pendant le Jurassique [connu pour être la période des dinosaures], il y a 170 millions d'années, une mer peu profonde recouvre progressivement le pays, déposant sédiments et calcaires mais pas sur le plateau de Millevaches, qui faisait probablement partie des terres émergées. Il y a 65 millions d'années, les mouvements tectoniques provoqués par l'émergence des Pyrénées et des Alpes, soulèvent progressivement le Massif central en réactivant les failles. Les volcans auvergnats puis les principaux cours d'eau se forment, qui creusent les vallées de la Vienne, de la Creuse et de la Vézère. Le paysage se modèle ensuite en alvéoles ; l'altération du granite donne également naissance aux emblématiques chaos rocheux, figures de légendes locales, comme le rocher de Clamouzat. Pendant le Pléistocène, il y a 2,5 millions d'années et jusqu'à 11 700 ans avant nos jours, vient la période des grandes glaciations [et celles des premiers hominidés sur Terre]. À cette époque, notre territoire ressemble à une steppe de toundra, probablement peuplée de mammouths laineux et autre mégafaune capable de survivre au froid.

Il y a 11 700 ans, la forêt s'installe

Après la dernière glaciation, il y a 11 700 ans, on entre dans l'Holocène, l'actuelle époque géologique. Un réchauffement progressif du climat provoque la formation des tourbières. Ces tourbières, dont celle du Longeyroux, la plus vaste du territoire, formée il y a environ 7 500 ans, sont de précieuses archives du paysage car elles conservent les pollens au fur et à mesure dans les couches de tourbe. L'analyse de ces pollens permet de connaître l'évolution de la couverture végétale. On sait ainsi que le plateau a d'abord été colonisé par des forêts clairsemées de bouleaux, puis, il y a 8 000 ans, par le noisetier et l'orme. Il y a 7 000 ans, le noisetier recule, laissant la place au chêne et au tilleul. Vers 4 800 avant nos jours arrive le hêtre. Il y a 4 000 ans, les forêts de chênes et de hêtres recouvrent l'ensemble du territoire.

Au néolithique, les humains se sédentarisent

C'est dans cet environnement forestier que s'installent les humains sur le Parc, en pleine période du néolithique [période allant de -6 000 à -2 300 avant J.-C.]. Les mégalithes sont les plus anciens témoins encore visibles de cette sédentarisation, comme le dolmen d'Urbe sur la commune de Crocq ou encore le menhir de Pierre Fitte à Saint-Quentin-la-Chabanne. L'édification de ces momunents permet

Glaciaire

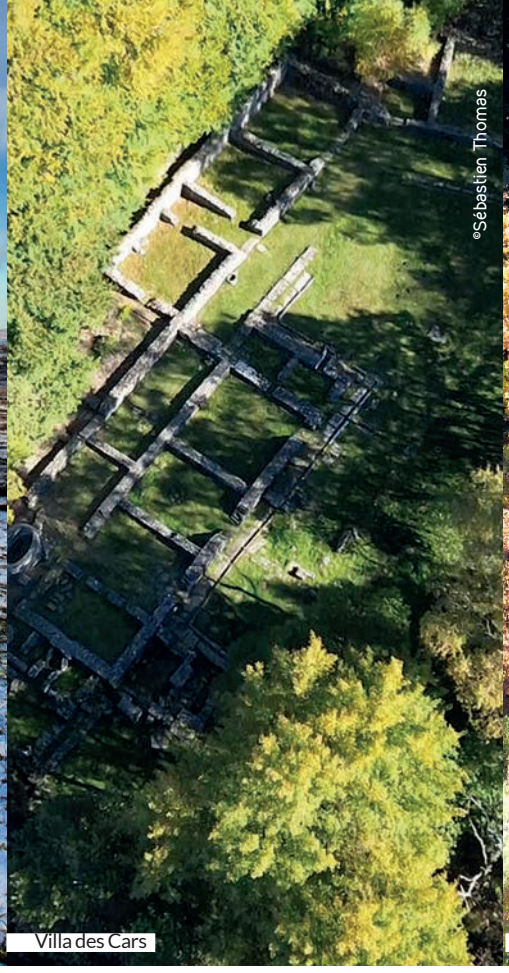

Villa des Cars

Tumulus du Puy de Plane

de sa naissance à nos jours

d'imaginer l'existence de clairières issues de défrichements, avec des habitats et des pâturages. Défrichements également suggérés par une diminution des pollens de hêtre. Mais cette occupation humaine semble diminuer pendant l'Âge du bronze [-2 300 à -800] et au début de l'Âge du fer [-800 à -50] car les indices agropastoraux sont quasiment inexistants. Toutefois, on sait que les humains sont significativement présents à partir de la seconde partie de l'Âge du fer.
Les Lémovices, peuple gaulois dont le nom signifie « vainqueurs avec l'orme », probablement en référence au bois de leurs lances, construisent en effet des tumuli. Certains de ces monuments funéraires circulaires, alignés sur les lignes de crête, sont toujours présents aujourd'hui, comme le tumulus du Puy de Plane à La Nouaille, de 14 mètres de diamètre. Ces vestiges qui demeurent sous forme de tas de pierres, souvent oubliés sous les boisements et les landes, témoignent des pratiques funéraires des habitants qui peuplaient le plateau au temps des Gaulois.

À l'époque gallo-romaine, de luxueuses villas sont construites

Bien que le plateau de Millevaches soit resté en marge des grandes voies romaines, il a connu une occupation qui se matérialise par de riches villas, au centre de grands domaines agricoles. La villa des Cars à Saint-Merd-les-Oussines ou encore la villa de Maisonnières à Gioux étaient ainsi dotées de thermes sophistiqués, avec systèmes de chauffage et intérieurs raffinés. Parmi les vestiges de cette époque, citons également des sanctuaires comme le fanum des Jaillants à Pradines, datant du Ier siècle av. J.-C. Implanté sur un col, en bordure de voie, ce monument est un repère dans le paysage d'alors. Autres éléments datant de l'époque gallo-romaine, les banquettes agricoles montrent que l'on prélevait du bois pour la construction et le chauffage et qu'on utilisait le feu (écobuage) pour défricher afin de cultiver le seigle et probablement le sarrasin. Cependant, l'activité gallo-romaine décline à la fin du IIIe siècle : moins de champs cultivés et relatif retour de la forêt, avec notamment le développement du châtaignier et du noyer. On retrouve des traces romaines dans les noms en -ac, latinisés en -acum, signant « lieu de ».

Au Moyen-âge, landes à bruyères et églises romanes recouvrent le territoire

Le début du Moyen-âge, VI et VIIe siècles, est marqué par la reprise agropastorale : les brebis paissent dans les landes qui se recouvrent de bruyère callune et le seigle pousse dans les champs. Mais c'est entre les XIe et XIIIe siècles que le territoire connaît une vraie croissance démographique, à la faveur d'un réchauffement appelé Petit Optimum Climatique médiéval. Une période d'effervescence et de grands défrichements, réduisant la forêt à des lambeaux. Le paysage s'ouvre complètement, dominé par les landes et les champs ainsi qu'un peu d'arboriculture de châtaigner et noyer. L'Église et les ordres religieux comme les Templiers ou les Hospitaliers organisent l'exploitation des terres et construisent de nombreuses églises romanes comme la collégiale

©Bibliothèque numérique du Limousin, Lavallée Joseph.

Saint-Étienne à Eymoutiers. De leur côté, les seigneurs construisent des mottes castrales (Motte du puy de Murat à Tarnac), puis des châteaux en pierre (Crocq). Entre les XIIIe et XVe siècles, le climat se refroidit, les épidémies et la guerre de Cent Ans fragilisent le pays : certaines zones du territoire s'enfrichent et les villes s'entourent de remparts, comme la porte Chabirande à Treignac ou la tour de l'Horloge à Meymac.

À l'époque moderne, les villes se développent

À partir du XVIe, les cités développent un artisanat spécialisé : la tannerie à Eymoutiers, qui devient la « Cité des Pelauds », la tapisserie à Felletin. Ce développement économique ainsi que l'Église transforment le paysage urbain. À Eymoutiers, l'arrivée des Ursulines en 1629 conduit à la construction d'un immense couvent caractérisé par ses arcades. L'abbaye de Meymac, victime de la guerre de Cent Ans, connaît une importante rénovation entre 1679 et 1689. Côté agricole, au XVIIe siècle, un maximum de terres sont labourées (toujours en seigle et sarrasin) et les prairies sont enrichies par la fumure. Le paysage rural est organisé selon une logique concentrique autour du village (ou hameau), avec les terres les plus riches près des habitations, et les parcours sur les puys, comme le montrent des aquarelles du XVIIIe. La forêt est réduite à des îlots, comme celle de Châteauvert, où l'on trouve des hêtres tortillards, témoins de pratiques d'exploitation raisonnées du bois. Mais le cœur du Plateau reste en marge des progrès agronomiques et du désenclavement routier de l'époque.

À l'époque contemporaine, le train désenclave le pays

Au XIXe siècle, saturées par la croissance démographique, les villes-portes réalisent d'importants travaux dans la lignée de l'hygiénisme : on élargit les rues pour créer des fontaines et des caniveaux, on crée des places comme la place Courtaud à Felletin, des écoles et des mairies… Parallèlement, l'arrivée du chemin de fer en 1881 bouleverse l'organisation du territoire. Il permet d'acheminer des matériaux comme la brique et l'ardoise, mais aussi des engrais pour l'agriculture. Le train favorise également l'exportation des productions agricoles et artisanales, ainsi que les migrations des ouvriers saisonniers dont les maçons de la Creuse, qui auparavant se déplaçaient à pied jusqu'à Paris, Lyon ou Bordeaux. Les infrastructures ferroviaires, à l'instar des viaducs monumentaux comme celui des Farges, franchissent la montagne et transforment le paysage.

À partir de 1950, l'hydroélectricité et les plantations de résineux

Les pertes de population dues aux deux guerres mondiales et la migration pour travailler en ville ont entraîné une déprise agricole. Dans le même temps, les politiques d'après-guerre financent l'aménagement du territoire de façon assez spectaculaire. La quête d'énergie conduit à la construction de grands barrages hydroélectriques, créant un paysage lacustre complètement nouveau. L'exemple le plus notable est le lac de Vassivière (1950), dont l'édification, en noyant les vallées rurales, a offert un décor artificiel d'îles et de rivages découpés.

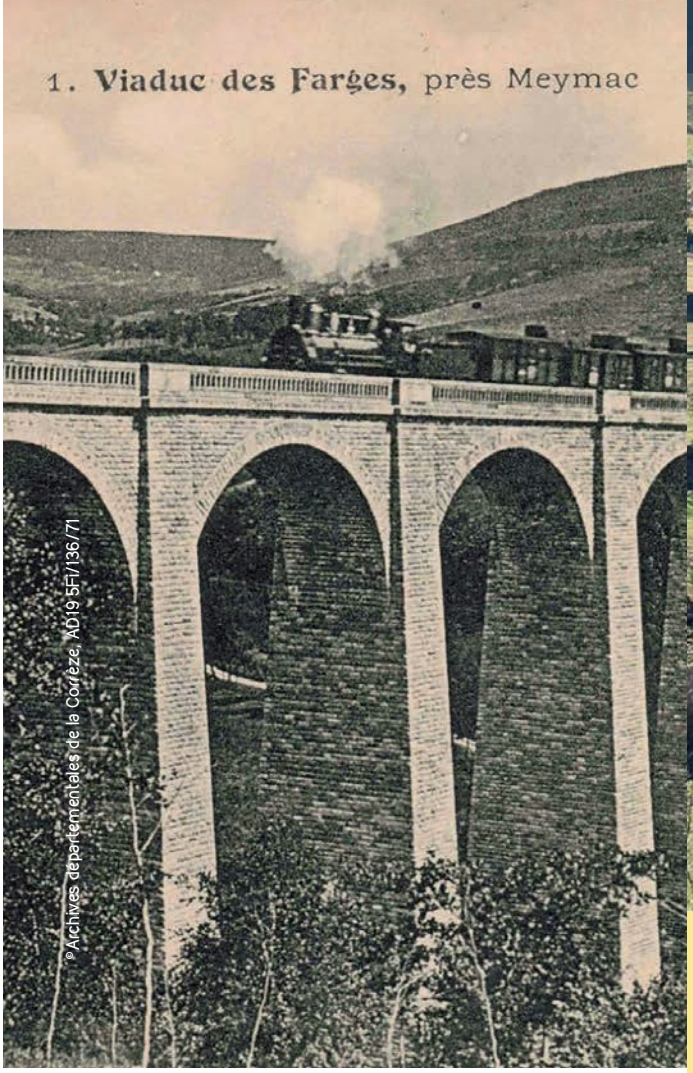

© Archives départementales de la Corrèze, AD19 5Fi/136/71

Parallèlement, le Fonds Forestier National (FFN) encourage la plantation massive d'épicéas et de douglas, comme ressource économique locale. Landes à bruyères et zones humides sont massivement remplacées par des plantations homogènes de résineux, qui ferment de nombreux points de vue.

« Histoire des paysages : le plateau de Millevaches de sa naissance à nos jours » le film est en ligne : https://youtu.be/RO4GWK_uZw0:

Que fait le Parc ?

Les milieux emblématiques du paysage de Millevaches, dont certains sont en déclin (tourbières, zones humides, landes, rivières sauvages, hêtraies et forêts dites anciennes...) sont reconnus pour leur valeur patrimoniale. Des outils tels les Réserves naturelles, les zones Natura 2000, les sites et monuments historiques ou le Parc naturel régional lui-même aident à les conserver en concertation avec les acteurs locaux. Le soutien au pastoralisme et aux pratiques agricoles traditionnelles permet également d'entretenir les milieux ouverts.

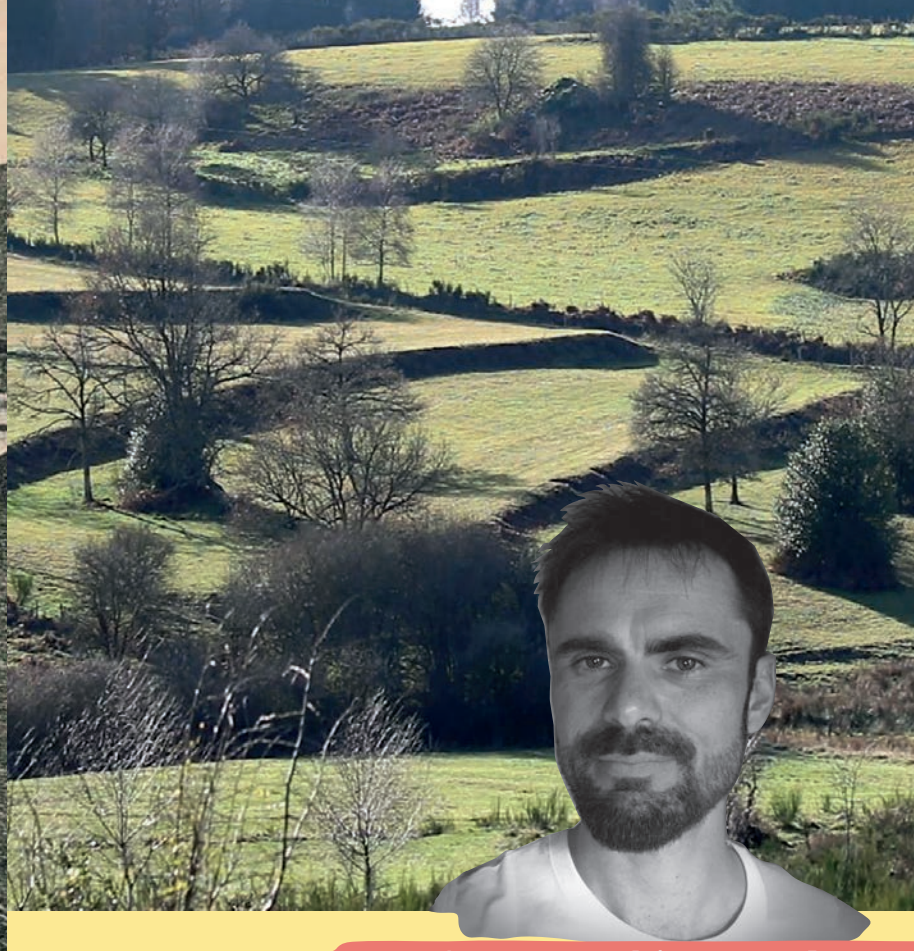

3 questions à...

SÉBASTIEN THOMAS

paysagiste au bureau d'études ENCIS Environnement

Vous avez réalisé l'étude Une histoire des paysages du plateau de Millevaches, qu'avez-vous découvert que vous ne soupçonniez pas ?

J'ai découvert que c'était un paysage beaucoup plus diversifié que l'on croit, mais surtout un paysage qui a gardé la mémoire du passé : des parcelles cernées de banquettes de culture qui témoignent de l'exploitation agricole des terres depuis l'époque gallo-romaine, des levades qui témoignent du réseau d'irrigation... Des traces subtiles qui permettent de mieux comprendre la formation du paysage et son évolution dans le temps.

Il y a aussi les informations contenues dans les tourbières...

Les tourbières sont de véritables archives du paysage car elles conservent des pollens de plusieurs milliers d'années. Les palynologues étudient ces pollens par carottage et peuvent en déduire la végétation et le climat il y a 8 000 ans, 5 000 ans, 2 000 ans, c'est passionnant. Mais jusqu'ici ces informations étaient l'apanage des scientifiques, elles n'étaient pas compilées ni vulgarisées.

En quoi cette étude permet-elle de faire évoluer notre rapport au paysage ?

Cette étude nous montre que le paysage est un patrimoine, le résultat de siècles d'aménagements, qui témoignent de l'Histoire, pas celle de puissants, mais aussi celle de la paysannerie. Connaître et reconnaître cet héritage peut nous aider à agir pour la suite : est-ce que l'on veut être acteur de ce paysage ou le subir ? On est tous aménageurs, nous pouvons tous agir à notre échelle sur le paysage, et ça commence dans son jardin, dans un atelier d'urbanisme participatif, en changeant de regard sur son cadre de vie...

© E. Mayer

Passion pastorale

En cette Année internationale du pastoralisme, initiée par la Mongolie et proclamée par les Nations Unies, le Parc s'engage pour valoriser cette pratique traditionnelle porteuse d'atouts pour l'avenir. Laissons Loïc Defossez, berger du groupement pastoral de Peyrelevade, nous en parler.

« *Le pastoralisme, c'est un système d'élevage qui comprend la valorisation d'un territoire, le maintien de savoir-faire traditionnel et l'utilisation de races locales* », défend Loïc, 30 ans. En ce jour ensoleillé de la fin novembre, il garde une centaine de chèvres et brebis sur la lande de Giat, au dessus du lac du Chammet. Installé à Peyrelevade, il est berger-salarié pour le Groupement pastoral de la commune, mais également éleveur de chiens de troupeaux. Ce passionné n'est pourtant pas issu du milieu agricole. C'est l'équitation qui l'amène à l'élevage : il passe son enfance sur les poneys du centre équestre de son oncle puis au ranch de Tashunka, en Haute-Vienne, où il apprend l'équitation western. Il entre au lycée agricole de Naves et, en vrai cow-boy du Limousin, conduit les troupeaux de vaches à cheval. C'est en participant aux Ovinpiades des jeunes bergers qu'il tombe amoureux du travail avec les moutons. À la sortie de son BTS, il est embauché comme technicien pour le Herd-book limousin, dans la sélection bovine. Mais l'appel du mouton est plus fort, il part comme aide-berger dans la garrigue au sud des Cévennes, puis reprend ses études en licence production ovine à Saint-Affrique. « *J'ai un Bac+3 en moutons.* »

Loïc enchaîne les estives dans les Pyrénées puis les Alpes-de-Haute-Provence et le plateau de Millevaches en 2020. Désireux de concrétiser un projet d'installation agricole, il reprend une ferme dans le Cantal où il élève 300 brebis. Mais des soucis personnels ont raison de sa motivation. Il déménage à Peyrelevade en 2024, pour être embauché par le Groupement pastoral comme berger, tout en poursuivant son activité d'élevage de chiens. « *On est revenu au pastoralisme parce qu'on s'est rendu compte que l'aliment le moins cher, c'était l'herbe ! Mais là où, autrefois, c'était la grand-mère ou les enfants qui gardaient, maintenant les éleveurs rassemblent leurs troupeaux pour mutualiser l'embauche d'un berger professionnel.* »

> « le pastoralisme, c'est un système d'élevage qui comprend la valorisation d'un territoire, le maintien de savoir-faire traditionnel et l'utilisation de races locales. »

Son métier, il ne l'exerce pas seul : trois mâtins espagnols assurent la sécurité des brebis. Et pour l'aider à conduire le troupeau, Loïc peut compter sur ses fougueux bergers d'Auvergne. « *Le berger d'Auvergne est le chien traditionnellement utilisé sur le Massif central pour conduire les brebis. Il est tombé en désuétude quand le pastoralisme a décliné, avant d'être remplacé par le border collie, d'origine anglaise.* » Pour ce berger qui a grandi à Bessines-sur-Gartempe (87), travailler avec ce chien du pays est une évidence. Car Loïc en est convaincu : le pastoralisme va continuer de se développer, avec la nouvelle génération d'éleveurs engagés dans cette pratique, aussi bénéfique pour les bêtes que pour la planète.

5 produits locaux à consommer sans modération !

Marque collective déposée
par les Parcs naturels régionaux de France,
Valeurs Parc met en avant des produits qui présentent des valeurs d'origine, d'authenticité, de dimension humaine et de naturel. Un excellent moyen de consommer local en respectant l'environnement et de valoriser le territoire. Florilège.

1 Viande ovine & bovine à l'herbe

Avec environ 80 % de prairies permanentes, le Parc est une terre d'élevage extensif, où vaches et brebis se nourrissent d'herbe. Le pastoralisme, qui se (re)développe, contribue à maintenir des milieux ouverts – landes, tourbières, prairies naturelles – auxquels les troupeaux sont intimement liés. Les viandes qui en sont issues portent cette signature : une saveur directement liée aux plantes locales et aux pratiques qui les entretiennent.

2 Miel & produits de la ruche

Les abeilles du Plateau butinent une flore singulière : callune, bourdaine, bruyère, fleurs de sous-bois… Une richesse botanique qui se retrouve dans des miels aux arômes puissants, témoins de leurs milieux. Les apiculteurs engagés dans la marque *Valeurs Parc* travaillent dans un esprit de cohérence écologique : ruchers intégrés au paysage, pratiques respectueuses des colonies, récoltes mesurées.

3 Tisanes, confitures & petits fruits

Framboises, myrtilles, cassis, plantes aromatiques ou médicinales… Les petits fruits et les cueillettes du plateau bénéficient d'un environnement favorable, entre lisières forestières, clairières et zones humides. Les producteurs marqués *Valeurs Parc* travaillent souvent à petite échelle, avec des méthodes soignées : cueillettes raisonnées, variétés rustiques, transformation artisanale. Confitures, sirops, « cuirs de fruits » ou tisanes de plantes locales restituent cette diversité végétale en accord avec les saisons.

4 Jus de pommes & cidre

Dans les vergers du Plateau se maintiennent des variétés anciennes comme la blandurette. Ces pommes, cultivées en altitude et récoltées à maturité, donnent des jus et cidres parfumés au goût franc, non standardisé. La marque *Valeurs Parc* valorise ces productions en soutenant des ateliers qui travaillent la pomme du fruit au pressage, dans une logique de circuit court et de préservation des vergers traditionnels.

5 Laine & artisanat lainier

La laine, longtemps sous-valorisée, trouve une nouvelle place grâce à une filière locale dynamique. Sur le territoire, plusieurs artisanes transforment la laine des brebis locales en objets durables : plaids tricotés, chaussons et semelles de feutre, laine cardée, chapeaux… Une manière de prolonger l'histoire pastorale tout en donnant de la valeur à cette matière première aux qualités thermiques reconnues. Des créations utiles et esthétiques.

Que fait le Parc ?

La charte du Parc comprend deux mesures en faveur de l'alimentation :
la mesure 20 « *Relocaliser la transformation, la distribution et la consommation des produits agricoles* »
et la mesure 21 « *Développer et promouvoir une agriculture alliant viabilité économique et respect de l'environnement* ». C'est pourquoi le Parc agit à différents niveaux pour soutenir l'agriculture en circuit court, que ce soit, par exemple, en aidant la structuration d'une filière laine et d'une filière sarrasin, en soutenant les initiatives de transformation et vente locale, ou encore en valorisant les produits identitaires du territoire grâce à la marque, qui s'obtient en respectant un cahier des charges élaboré avec soin.

Pour connaître les producteurs marqués *Valeurs Parc* : www.pnr-millevaches.fr/vous-et-le-parc/decouvrir-le-parc/marque-valeurs-parc/

Escapade

Bugeat, au cœur de la Haute-Corrèze

Bugeat est un bourg vivant entouré de forêts, à la croisée des Monédières et du plateau de Millevaches. Ses 750 habitants disposent de l'ensemble des services du quotidien : commerces, école de trois classes, maison de santé MilleSoins, médiathèque, gare. La vie associative y tient une place importante, rythmée toute l'année par les activités proposées par de nombreuses associations et ponctuée de rendez-vous estivaux comme les marchés festifs ou la fête locale, le deuxième week-end d'août. Le festival SPOC, mêlant sport et culture, anime également la commune, de même que le salon du modélisme ferroviaire organisé tous les deux ans.
La commune accueille des manifestations sportives d'ampleur, comme le trail du club Bugeat-Treignac athlé, et se prépare au passage du Tour de France, prévu le 12 juillet 2026.
Côté patrimoine, l'église Saint-Pardoux et les fouilles gallo-romaines du champ du Palais témoignent d'une histoire ancienne.
En somme, Bugeat, c'est un bourg actif entouré d'un environnement qui invite à sortir, marcher, se retrouver.

Office de tourisme Terres de Corrèze
05 55 73 15 71 - terresdecorreze.com
Mairie de Bugeat
05 55 95 50 34 - bugeat.fr

©Mairie de Bugeat

©L'Établissement

L'Établissement et le Café de la Place

Ancien hôtel-restaurant des Touristes, l'Établissement a été repris en 2021. Le lieu, tenu par deux associés, est ouvert du lundi au vendredi de 7 heures à 14 heures, avec une amplitude élargie l'été, et propose aussi des prestations de traiteur et quelques soirées ponctuelles. La salle, très chaleureuse, compte 56 couverts, la terrasse porte la capacité à une centaine. Le menu du jour à 18 € met en avant des produits produits de qualité, bœuf du Limousin en tête, et une cuisine maison simple et soignée.
Non loin, le Café de la Place, tenu par Pascale, venue du Nord, est un point de rencontre convivial et chaleureux au cœur du bourg. On y croise toutes les générations, des habitués du matin aux randonneurs de passage, autour d'un café ou d'un verre.

L'Établissement : 27 rue de la République - 19170 Bugeat
05 55 95 50 20 - Facebook @L'Établissement

Le Café de la Place : 4 place de l'Église - 19170 Bugeat - 06 74 40 87 19

©Benoit Charles

©Emcé 2017

©Mairie de Bugeat

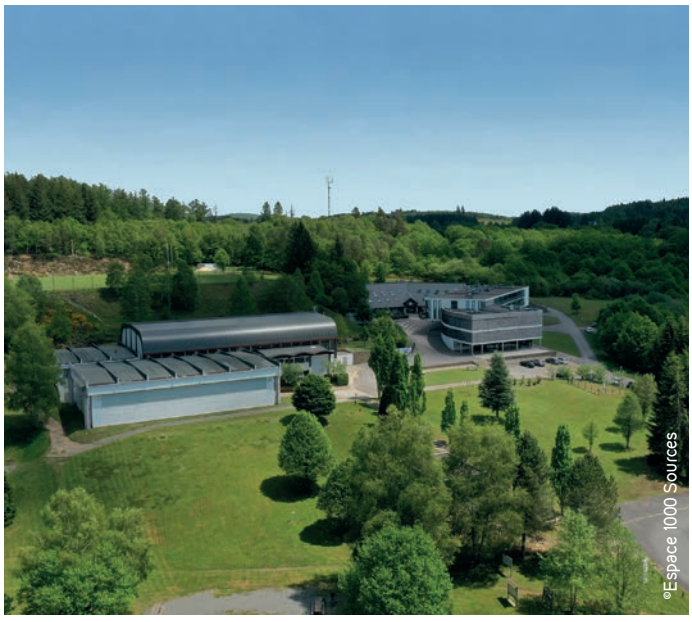
©Espace 1000 Sources

Un club de foot centenaire

L'Union sportive bugeacoise fêtera ses cent ans en 2026. Le club de 27 licenciés, l'un des plus anciens de Corrèze, est très actif. L'équipe évolue en quatrième division, engagée aussi en Coupe de la Corrèze et en Coupe des Communes. Le club réunit des joueurs venus de Bugeat et des communes voisines, aux profils variés : jeunes du Plateau, travailleurs forestiers, nouveaux arrivants, agents de la force publique, migrants…
Une diversité saluée par son président, qui insiste sur la cohésion du groupe. L'USB ouvrira également une section vélo en 2026.
Le parcours de l'équipe a récemment été suivi pendant plusieurs mois dans la série *Foot rural* de Télé Millevaches visible sur leur site et sur Youtube.

Facebook @Union Sportive Bugeacoise

telemillevaches.net/videos/foot-rural-1/

Sports et nature

À la sortie du bourg, le centre sportif départemental Alain-Mimoun – Espace 1000 Sources occupe une place importante. Il accueille chaque année clubs et scolaires pour des stages, y compris de niveau professionnel. Le site dispose d'infrastructures de qualité : terrains de football et de rugby, courts de tennis, dojo, piscine, plusieurs salles d'entraînement et des hébergements. Les Bugeacois et Bugeacoises en profitent toute l'année au fil des activités proposées sur place.
Bugeat se trouve également sur pas moins de 15 circuits de randonnée pédestres et cyclables présentés sur Rando Millevaches, dont le Petit tour de la Montagne limousine.
La commune est notamment traversée par la Vagabonde, véloroute V87, qui relie Montluçon à Montech.

espace1000sources.fr – rando-millevaches.fr

Retrouvez le **PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN** sur
Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin | Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr

Les superpouvoirs des plantes

Répondre aux questions des cartes « défi » avec les cartes « super pouvoir » !

SP 1

Ex : le tilleul

SP 2

Ex : le noisetier

SP 3

Ex : le gaillet grateron

SP 4

Ex : la drosera

SP 5

Ex : le genêt

SP 6

Ex : l'orchidée

SP 7

Ex : le houx

SP 8

Ex : le pissenlit

Défi H

Défi V

Défi P

Défi C

Défi S

© Illustrations : Carole Lacote (PNRML)

Solution :
• SP1 > Défi P • SP2 > Défi H • SP3 > Défi V • SP4 > Défi S •
• SP5 > Défi V • SP6 > Défi P • SP7 > Défi C • SP8 > Défi V •

> Vous avez remarqué que 3 superpouvoirs concernent le besoin de se déplacer « voyage-voyage »,
en effet, la plante est figée dans le sol, pouvoir conquérir l'espace est un enjeu primordial !
> 2 superpouvoirs concernent la pollinisation, il s'agit également d'une des techniques les plus usées pour une mission de survie,
celle de se reproduire ! Sans pollinisateurs, adieu les végétaux !

Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :

Financé par l'Union européenne FEDER et FEADER · Liberté • Égalité • Fraternité République Française · Région Nouvelle-Aquitaine · www.correze.fr Corrèze le Département · la Creuse le Département · Département Haute-Vienne · Puy-de-Dôme mon département · République Française Liberté Égalité Fraternité · ADEME Agence de la Transition Écologique · eau Grand Sud-Ouest · Agence de l'eau Loire-Bretagne · EPCI et Communes adhérentes